

## **Compte rendu de la séance du 27 mars 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-sept mars

10 heures 00

le conseil municipal d'Estang, s'est réuni en séance extraordinaire , sous la présidence de Mme France DUCOS, Maire, sur convocation du 25 mars 2020

Etaient présents :Madame France DUCOS, Monsieur Alain BARBE, Madame Veronique RANDE, Madame Josiane BRACKE, Monsieur Joseph TORRENT, Etaient représentés : M. BENVENUTO Régis, M. DUBOS Patrick, M. CASANOVAS Jean-François, Mme LEQUERTIER Bénédicte, Mme LABARTHE Bernadette, M. REMONT Georges, M. LABURTHE Joel

Etaient absents excusés : Monsieur Alain DUPUY, Monsieur Leny MAYORAL Secrétaire(s) de la séance: Mme Veronique RANDE

### **Ordre du jour:**

EXAMEN DE LA DEMANDE DE Mme STEINITZ POUR LA LOCATION DU CABANOT

POINT SUR L'ORGANISATION DURANT LA PANDEMIE

### **Délibérations du conseil:**

Adoption du compte-rendu de la dernière séance du conseil : certains conseillers ne l'ayant pas reçu pour lecture, son approbation est remise au prochain conseil.

#### **DEMANDE DE LOCATION DU CABANOT PAR DELICATESSEN ( DE 2020 004)**

Madame la Maire donne lecture du courrier que lui ont adressé le 24 mars 2020 les propriétaires de l'épicerie « Délicatessen » Mme STEINITZ et M. NADEAU

Le local se dégrade au fil des jours ce qui entraîne de mauvaises conditions de travail et d'accueil des clients. A la fin prochaine de leur bail ils se verront dans l'obligation de cesser leur activité à Estang faute de locaux salubres, le propriétaire ne voulant pas faire de travaux de rénovation.

Mme STEINITZ et M NADEAU sollicitent de nouveau la location du local du « CABANOT » pour y installer leur épicerie.

Le Cabanot étant toujours libre à ce jour, leur demande peut-être prise en compte.

Mme la Maire précise que l'emplacement du Cabanot assurerait une meilleure organisation des courses des habitués en cette période de confinement en mettant en place une sorte de drive qui diminuerait de façon non négligeable le contact entre les personnes.

J. TORRENT demande un bail d'une année, renouvelable. Cela permettrait de s'assurer du respect des conditions d'utilisation des locaux qui viennent d'être rénovés.

Il sera également prévu de demander aux futurs locataires de limiter leur espace afin qu'il n'y ait pas d'envahissement de la place par leur matériel et autres cartons.

La location du Cabanot à Mme Steinitz et M. Nadeau par bail d'un an renouvelable en bail commercial est adoptée par l'unanimité des membres présents .

La question du déplacement des conteneurs qui étaient à leur disposition est soulevée par M. BARBE. Mme BOURGEOIS RANDE va se mettre en contact avec le SICTOM afin de savoir s'il faut déplacer les conteneurs ou bien si on peut les laisser pour la brocante et la boutique d'objets d'art et en placer de nouveaux près du Cabanot.

## 2- ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DURANT LA PANDEMIE ET MISE EN PLACE DE SOUTIENS SOLIDAIRES AUX PERSONNES AGEES

Depuis le 1er jour un roulement des présences des agents par alternance a été mis en place. Gisèle et Elisabeth assurent les permanences à la mairie chacune leur tour une semaine sur deux. Quand elles sont chez elles c'est en télé travail qu'elles assurent le suivi des dossiers de la mairie.

Marie-Pierre et Maïté personnes à risque ont été mises en congés maladie. André, Yannick et Joël assurent eux l'entretien du village à tour de rôle également.

Amandine et Noëlle s'occupent à tour de rôle l'entretien de l'école et Noëlle assure le lien qui a été mis en place depuis le premier jour, avec les personnes isolées ou dépendantes qui auraient besoin de services particuliers en ces temps de confinement.

Marie-Josée Destephen assure les mises à jour logistiques du matériel de cantine.

Un courrier « appels solidaires » a été rédigé par Mme la maire et son secrétariat, validé par le présent conseil il sera distribué par la poste à tous les estangois dès la semaine prochaine.

## 3- QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- Le gouvernement a adopté le principe de reporter au 31 juillet 2020 la date d'adoption du budget communal de même que la date d'arrêté du Compte Administratif et du compte de gestion.
- Le premier ministre doit prendre un décret avant le 27 mai 2020 pour convoquer le second tour de scrutin qui doit intervenir en juin 2020. Si le second tour devait être reporté au delà de juin, un scrutin complet (2 tours) devrait être organisé. En attendant les conseils municipaux en place sont prolongés.
- M. Torrent interroge Mme la Maire à propos du mail envoyé par ses colistiers élus :  
1- Quelle dénonciation des appels d'offres et du projet de la maison médicale en cours ?  
Mme La Maire explique que le chantier ne se visite plus. Les appels d'offres vont se terminer et il y aura l'ouverture des plis mais la situation de dénonciation du projet par le groupe majoritaire au 1er tour a été annoncée à l'architecte. En l'état actuel Mme La Maire ne se voit pas signer l'accord aux professionnels alors que la majorité des estangois a voté contre. La Municipalité perd donc 80% de subventions. De plus le renforcement du réseau d'électrification du secteur de la ville haute qui était nécessaire pour le projet mais aussi pour les habitants ne pourra pas se faire non plus. C'est encore une subvention de 15000€ perdue par la commune. M. Torrent revient sur le choix d'un autre projet fait par le groupe électoral dont il fait partie avec

abandon du projet actuel de maison médicale validé par le conseil municipal.

2- Proposition d'une étude de sol des parcelles 89 et 90. Cette étude étant liée à une promesse électorale pour réaliser une « autre » maison médicale alors que le projet actuel est en voie d'aboutissement la proposition n'est pas retenue.

La séance est levée par Mme La Maire à 11h15.